

Service Population – Etat Civil - Etrangers

Le service population **est fermé le jeudi après-midi.**

Une permanence est assurée chaque lundi de 17h00 à 19h00 sauf en juillet et en août.

Lorsque le lundi est un jour férié, la permanence est reportée au mardi.

Tél. : 04 278 75 74

population@juprelle.be

Service Urbanisme - Logement - Environnement

Fermé le mardi et le jeudi. Accessible sans rendez-vous le lundi matin.

Accessible sur rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi et le vendredi.

Tél. : 04 278 75 81

urbanisme@juprelle.be

Service Recettes - Taxes

Tél. : 04 278 75 65 - 04 278 75 75

recette@juprelle.be

Service Secrétariat

Tél. : 04 278 66 54 – 04 278 75 80 – 04 278 75 76 – 04 278 75 64

secreariat@juprelle.be

Service du Personnel - Enseignement

Tél. : 04 278 75 63

Accueil extra-scolaire - Plan de cohésion sociale

Tél. : 04 227 97 17

extrascolaire.juprelle@gmail.com - aline.libert@juprelle.be

Service Travaux (Rue Provinciale 123 à 4451 Voroux-lez-Liers)

Tél. : 04 273 77 70

travaux@juprelle.be

ALE Juprelle (Rue du Tige 142 A 4450 Juprelle)

Tél. : 0498 10 55 22

info@alejuprelle.be

C.P.A.S Juprelle (rue du Brouck, 27 à 4450 Lantin)

Tél. : 04 278 58 48

cpas@juprelle.be



JUPRELLE
Administration communale
Rue de l'Eglise 20
4450 - Juprelle



Service de Taxi Social destiné aux habitants de Juprelle qui éprouvent des difficultés à se déplacer (déplacements médicaux, administrations, petites courses,...).

Est accessible du lundi au vendredi entre 8h et 17h00.

Contact : 0472 23 35 85, 0472 23 00 08 ou 04 278 58 48.

N.52
Mars
2025

www.juprelle.be



Les informations de la commune de Juprelle

JUPRELLE info

Christine Servaes

Bourgmestre Finances - Cimetières - Police
Sécurité routière - Salubrité publique



Présentation de votre Collège communal

Chers Juprellois,

Dans un esprit de collaboration, je souhaite vous présenter les membres du Conseil communal de Juprelle, responsables du développement de notre commune au cours de cette législature. Leur rôle est essentiel pour assurer un avenir harmonieux, et c'est avec enthousiasme qu'ils s'engagent à travailler de concert avec chaque citoyen. Les conseillers ont en effet pour mission de représenter les intérêts de tous les citoyens et de participer activement à la prise de décisions importantes concernant notre cadre de vie, nos infrastructures, notre environnement, etc.

Collège communal

Je vous présente le Collège communal et les attributions de chacun :



Votre Bourgmestre (IC)
Christine SERVAES

Compétences :
Finances - Cimetières
Police - Sécurité routière
Salubrité publique



Echevin (IC)
Jonathan GREVESSE

Compétences :
Etat-civil - Travaux
Propreté Publique



Echevin (IC)
Christophe COLARD

Compétences :
Urbanisme - Sports
Jeunesse - Bien-être animal
Gestion des salles



Echevin (IC)
Philippe MICHEL

Compétences :
Troisième âge - Petit patrimoine
Santé - Famille - Culture
Bibliothèque - Energie Associations
Marché de Noël - Appels à projets
environnement
Accueil aux nouveaux habitants
Plan de cohésion sociale



Echevine (IC)
Anne GHAYE

Compétences :
Instruction Publique
Petite enfance
Accueil extrascolaire
Plaines de jeux



Présidente du CPAS (IC)
Lauriane SERONVALLE

Compétences :
Tourisme
Jumelage
Mobilité
Commerces Locaux

Présentation de votre Conseil communal

Conseil communal

Voici les membres du Conseil communal de Juprelle que vous avez élus lors des élections du 13 octobre 2024 (selon l'ordre de préséance) :

Je tiens à vous signaler que le Conseil communal se réunit en principe le dernier mardi du mois (sauf vacances scolaires) à 19h45 à la salle « A TRIHE », rue Lambert Tilkin 1, à Villers-Saint-Siméon. La séance publique est ouverte à tous les citoyens.



Bourgmestre (IC)
Christine SERVAES



Echevin (IC)
Jonathan GREVESSE



Echevin (IC)
Christophe COLARD



Conseiller (IC)
Gary GILLOT



Conseillère (JD)
**Jeanne-Françoise
de GRADY**



Conseiller (IC)
**Brice KOTSIFAKOS-
VANDEBROUCKE**



Echevin (IC)
Philippe MICHEL



Echevine (IC)
Anne GHAYE



Conseiller (IC)
Fabrice REYNERS



Conseillère (IC)
Laurence DEOM - PÂQUE



Conseillère (JD)
Pauline SAUVAGE



Conseiller (JD)
Maxime SMEETS



Conseiller (IC)
Frédéric YANS



Conseillère (IC)
Genevieve THYS



Conseillère (IC)
Isabelle LAZZARI-GHYSEN



Conseillère (IC)
Nancy BARÉ



Conseillère (IC)
Carine ROSKAM



Conseiller (IC)
Philippe NINANNE



Conseillère (IC)
Isabelle PÂQUE



Conseiller (IC)
JORIS MÉLON



Conseillère (IC)
Roseline O THANH



Présidente du CPAS (IC)
membre du Conseil communal
avec voix consultative
Lauriane SERONVALLE



Présentation de votre Conseil CPAS

CPAS - Voici les membres du Conseil de l'action sociale :

Conseillers :



Geneviève THYS (IC)



Carine ROSKAM (IC)



Frédéric COLLIGNON (IC)



Angelo IRZI (IC)



Christian BRASSELLE (IC)



Isabelle HENUSSE (IC)



Sabine HONINGS (IC)



Cédric KOWTALO (JD)



Présidente du CPAS (IC)
Lauriane SERONVALLE



Présentation de votre Conseil de Police

Conseil de police - Les membres désignés au Conseil de police sont :

Conseillers :



Madame Laurence DEOM - PÂQUE (IC)



Madame Isabelle LAZZARI-GHYSEN (IC)



Déclaration de politique générale

Déclaration de politique générale

La déclaration de politique générale est une obligation légale mais constitue aussi la vision pour Juprelle et le projet politique que la majorité compte mettre en œuvre durant les six années à venir, en y intégrant le cadre budgétaire.

Durant les six prochaines années, nous continuerons à travailler en faveur de la bonne gestion de notre commune et surtout au bénéfice de nos habitants.

Le message des juprellois à l'issue des élections communales est clair. Il nous revient de mettre en œuvre le programme qui a été plébiscité par **75%** des électeurs.



Commençons par les finances communales :

Maintenir une fiscalité modérée sera toujours le moteur de notre gestion. Nous savons que le défi sera de taille. Les dépenses en matière de personnel, le coût des pensions, les dépenses liées à l'énergie et celles dédiées au CPAS ne vont cesser de croître.

Afin de maintenir une fiscalité modérée, nous devons nous montrer créatifs pour faire mieux avec moins tout en maintenant des services de qualité.

Nous nous engageons à introduire des demandes de subsides chaque fois que cela sera possible afin de réduire notre quote-part dans les futurs investissements. Nous aurons, comme par le passé, et avec l'aide de notre banque, une gestion active de la dette.

Nous chercherons les synergies possibles avec les communes voisines en termes d'achat de matériel ou d'engagement de personnel (par exemple pour la rédaction et la mise à jour des plans d'urgence ou pour l'informatique).

En matière de sécurité :

La sécurité routière joue un rôle essentiel dans notre quotidien. Il est essentiel de garantir la sécurité des piétons.

Nous nous engageons :

À poursuivre la création ou la rénovation des trottoirs.

À étendre le dispositif Tom et Lily à proximité des passages pour piétons les plus fréquentés.

- À placer des radars préventifs dans les différents villages.
- À créer des marquages de couleurs aux abords des écoles.
- À organiser des remises à niveaux du code de la route pour nos aînés.
- À dispenser les cours de vélo aux enfants de nos écoles.
- À organiser des formations premiers secours aux enseignants et aux membres des mouvements de jeunesse.

Parce qu'il est indispensable d'établir un lien fort entre le citoyen et la police, nous souhaitons organiser une journée au cours de laquelle chaque citoyen aura l'opportunité de rencontrer et de discuter avec son agent de quartier.

Pour lutter contre les vols, nous ferons mieux connaître le service de techno- prévention de la police et nous poursuivrons notre action de gravure des vélos.

La journée de rencontre des enfants des écoles avec la police sera, à nouveau, organisée.



En ce qui concerne les travaux, les cimetières :

L'attention que la majorité a portée en faveur de la transition énergétique et de la durabilité environnementale se poursuivra tout au long de ces six prochaines années.

Le projet d'isolation de la salle A TRIHE et de son logement sera réalisé au cours de cette mandature.

Dans le cadre du programme prioritaire des travaux et de mise en conformité dans les bâtiments scolaires, nous continuerons à remédier aux situations préoccupantes telles que la vétusté ou l'inadaptation des infrastructures par la réalisation de différents travaux. Nous participerons à nouveau aux programmes prioritaires des travaux initiés par la Fédération Wallonie Bxl dans la mesure où ceux-ci seront relancés.

L'installation de panneaux photovoltaïques là où cela reste possible et l'achat, en guise de test, de batteries de stockage seront inscrits dans les prochains budgets.

Nous allons réinterpeller Monsieur le Ministre afin que les bornes de recharges pour les véhicules électriques soient enfin placées.

Nous poursuivons le remplacement déjà bien entamé de l'éclairage public par du LED et nous ferons de même dans les bâtiments communaux.

L'égouttage se poursuivra au rythme des subsides que nous recevrons dans le cadre du PIC.

La rénovation de certaines voiries, la réparation de dalles et l'enduisage feront l'objet de dépenses tout au long de ce mandat.

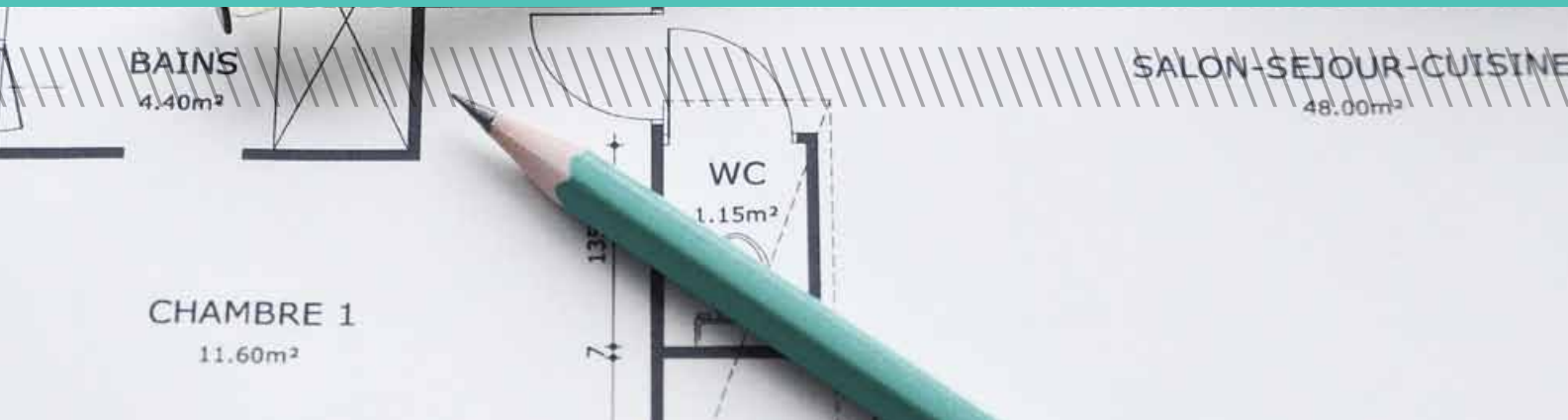
La lutte contre les inondations et la préservation des capacités hydrauliques de nos égouts retiendront l'attention du service des travaux et tout ce qui est possible de faire se fera.

L'entretien des bâtiments, l'entretien de nos voiries et du matériel resteront une priorité pour le service des travaux.

Dans les cimetières, et là où cela est possible, des champs de fleurs seront plantés. [Les fleurs pourront être coupées pour fleurir les tombes.](#)

Une attention particulière sera accordée aux stèles et aux pelouses des anciens combattants. Un monument de la paix sera érigé en collaboration avec les écoliers.





En ce qui concerne l'urbanisme :

Conserver le caractère rural de la commune tout en répondant à la demande croissante de logements reste un défi complexe mais réalisable avec une planification stratégique et des politiques appropriées.

Dans les prochaines années, le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de ménages nécessiteront de nouveaux logements. Les logements doivent être financièrement accessibles aux personnes âgées aux revenus fixes, aux personnes seules et aux jeunes ménages.

Pour conserver le caractère rural de notre commune mais aussi pour faire face à la demande de logements, nous continuerons d'imposer :

- 4 appartements d'une moyenne de **100 m²** sur une parcelle de **1000 m²** et deux places de parking par appartement.
- Pour une maison isolée, une parcelle de **600 m²** sera exigée.
- Pour limiter les zones constructibles à ce qui existe, nous nous engageons à ne pas demander de changements de plan de secteur.
- Afin de favoriser l'innovation dans la conception de logements, nous demanderons aux promoteurs d'intégrer des solutions durables et éco énergétiques.

La priorité du service urbanisme est et restera de conseiller et d'épauler les demandeurs dans les différentes procédures.

Dans le cadre de l'enseignement et de l'accueil extrascolaire :

Il est essentiel de poursuivre la promotion d'une école qui permet à chaque enfant de grandir, de partager des valeurs, de défendre des causes, d'apprendre, de trouver sa voie, de développer ses talents et de s'épanouir. Pour cela nous devons mettre en place des conditions optimales d'apprentissage, tant sur le plan pédagogique que sur le plan infrastructurel.

Nous nous engageons :

- À poursuivre la rénovation et l'amélioration des bâtiments scolaires.
- À soutenir les différentes équipes pédagogiques et les directions.
- À créer une direction supplémentaire afin que chaque implantation puisse être encadrée par un responsable présent à temps plein sur le site.
- À revoir le ROI des écoles afin d'y inscrire notamment une procédure anti-harcèlement.
- Les cours de vélo seront à nouveau dispensés.

En raison des modifications des rythmes scolaires, il est indispensable d'améliorer la variété de l'accueil extrascolaire.

Nous développerons de nouveaux partenariats avec différentes ASBL, nous instaurerons des activités intergénérationnelles avec nos aînés. Les maisons de repos seront approchées en vue d'y développer des activités avec nos enfants et les pensionnés seront sollicités pour aider les enfants à construire, par exemple, des boîtes à livres, des nichoirs ou des hôtels à insectes.

En résumé, nous souhaitons mettre l'accent sur des partenariats et des activités avec les aînés.

Petite enfance :

Dans le cadre de grands projets urbanistiques, nous souhaitons imposer la création d'espaces et/ ou d'équipements à destination des enfants.

Un guide des jeunes parents regroupera la liste de tous les services de soins, de soutien à la parentalité, des infos utiles aux jeunes parents, des conseils pour la santé et l'éducation des enfants.

Nous souhaitons également encourager les synergies entre l'ONE, les milieux d'accueil et les classes d'accueil de l'enseignement maternel.

Agriculture et commerces locaux :

L'agriculture occupe plus de **70%** de notre territoire. Nous devons être aux côtés des agriculteurs pour les soutenir et les aider à évoluer vers de nouveaux modèles de production.

Nous voulons promouvoir les produits locaux en organisant un marché local ou lors de nos événements, comme les noces d'or et les réceptions diverses. Nous mettrons en œuvre des vidéos de promotions des produits locaux. Nous aimerions aussi organiser des petits-déjeuners à la ferme, des visites de leurs installations et pourquoi pas instaurer une journée dédiée à l'agriculture.

Pour que la cohabitation entre les agriculteurs et les nouveaux habitants se passe de manière optimale, il est important d'instaurer un dialogue. Une rencontre entre le monde agricole et les nouveaux arrivants verra le jour et des visites de fermes seront proposées aux écoles communales.

Ces initiatives renforceront non seulement les liens sociaux mais éduqueront à l'importance de l'agriculture locale. Un vade-mecum à l'attention des nouveaux commerçants verra le jour. Il regroupera les infos importantes sur les taxes, les poubelles et les règlements communaux dans le but de faciliter leur installation.

Le site internet de la commune reprendra la liste de tous nos commerçants avec leurs coordonnées et une rencontre avec ceux-ci sera organisée.

Environnement et mobilité douce :

Investir dans l'environnement n'est pas seulement une question de protection de la nature. C'est aussi garantir une qualité de vie meilleure et protéger la planète.

La création d'un arboretum sur un terrain communal permettra de montrer les bonnes pratiques dans le cadre des aménagements des parcelles et des jardins. Il permettra également à nos écoliers de découvrir les différentes essences et la population pourra ainsi apprendre comment traiter une haie ou un arbre fruitier.

Nous souhaitons planter plus d'arbres et un parc des naissances sera créé. Une attention particulière sera apportée aux choix des essences mellifères afin de renouer avec le plan Maya.

Le plan proprety qui a montré, à bien des égards, toute son utilité sera poursuivi et intensifié.

Nous développerons l'infrastructure pour la mobilité douce sur notre territoire et nous en ferons la promotion en créant une carte des chemins de promenades sur notre commune.



Un cheminement cyclable entre Juprelle et Wihogne sera développé en connexion avec le Ravel. Nous référencerons les aménagements cyclables de notre territoire sur le portail de la RW.

En plaçant des panneaux à l'entrée de certains chemins de remembrement, nous y limiterons l'accès aux seuls piétons, cyclistes et agriculteurs.

Une promenade « Totemus » a d'ailleurs déjà été budgétisée cette année.

Le fléchage de promenades sera installé afin de faire découvrir notre commune aux promeneurs.

Nous mettrons en valeur nos villages et amènerons des espaces de convivialité et de rencontre. Une marche gourmande sera organisée.

Nous nous battons pour maintenir une offre de qualité pour les transports en commun. Comme nous l'avons fait avec de Lijn, nous forcerons le dialogue avec le TEC. Une première réunion a déjà eu lieu.

Sport, culture et associations :

Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer. Notre commune offre déjà un large panel de sports pour tous les âges. Pour réhabiliter le terrain de basket de Wihogne, nous devons trouver un accord avec l'ASBL qui gère ce terrain. Des contacts seront pris pour trouver et dégager un accord d'occupation.

L'acquisition ou la location d'un terrain proche du hall de Slins en vue d'y créer un terrain de foot et/ou de multisports fait actuellement l'objet de négociations sérieuses. Les infrastructures sportives seront entretenues et rénovées si nécessaire. Des travaux d'envergure vont démarrer dans les prochains mois au hall de Slins.

L'offre de stages sportifs sera maintenue voire étoffée. Des contacts avec les communes néerlandophones voisines seront pris en vue d'organiser des stages sportifs linguistiques.

Le centre culturel sera rénové ou déménagera dans d'autres locaux. Pour soutenir financièrement les clubs sportifs ou les associations de la commune, nous mettons le hall des sports à leur disposition pour le marché de Noël. Celui-ci sera agrandi et un chapiteau accueillera un marché de Noël plus artisanal.

En sus des chapiteaux, tables et bancs mis à disposition des ASBL, nous formerons un agent communal qui pourra vérifier la stabilité des installations lors de fêtes locales. Cette initiative permettra aux ASBL d'économiser le coût dépensé pour cette obligation légale. Des subsides leur seront octroyés suivant une nouvelle grille et une rencontre annuelle avec les ASBL sera organisée afin de connaître leurs besoins et d'établir un calendrier de leurs activités.

Un cycle de conférences sur des thèmes variés sera programmé et des ateliers santé verront le jour. Un guide de bienvenue sera distribué aux nouveaux habitants.



CPAS, plan de cohésion sociale et aînés :

Il est primordial de vivre ensemble, de s'entraider, de revenir à des valeurs de base, plus authentiques. Différentes initiatives, par le biais du plan de cohésion sociale, permettront aux différentes générations de s'aider et de transmettre leur savoir. Ainsi les aînés pourront aider les plus jeunes pour leurs devoirs ou pour l'apprentissage du wallon et les jeunes aideront les aînés dans les nouvelles technologies.

Des rencontres entre seniors seront organisées afin de leur permettre de sortir de leur solitude. Une enquête sera lancée pour connaître leurs souhaits. Les activités qui ont rencontré un vif succès seront reconduites.

Le CPAS poursuivra ses différentes actions telles que les plans chaleur, le taxi social, la mise à disposition de lits médicalisés et la distribution des repas à domicile.

Des ateliers de cuisine avec les légumes du jardin communautaire, un repair café, des cours de couture et des ateliers de réparation de vélos contribueront à la lutte contre les gaspillages et favoriseront le réemploi. Des rencontres entre les aînés des maisons de repos et ceux isolés chez eux seront organisées autour de café papote ou de jeux de société. Des visites de convivialité seront mises sur pied grâce à l'aide de bénévoles. Ces rencontres permettront de lutter contre l'isolement.

Pour les personnes plus fragilisées et à la recherche d'emploi, et avec l'aide d'ASBL, des cours de remise à niveau en français, une aide pour la rédaction d'un cv ou pour la préparation d'un entretien d'embauche seront mis sur pied.

A l'instar de la bourse aux livres, des bourses aux jouets et vêtements seront organisées.

Bien-être animal :

Le bien-être animal occupe une place de plus en plus importante dans notre société.

La gestion communale, en qualité de niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, joue un rôle important dans la mise en œuvre des politiques et des pratiques visant à améliorer les conditions de vie des animaux domestiques, errants ou sauvages.

Des hôtels à insectes et des nichoirs construits par les enfants seront installés à différents endroits de la commune. La stérilisation des chats errants se poursuivra au cours de cette mandature.

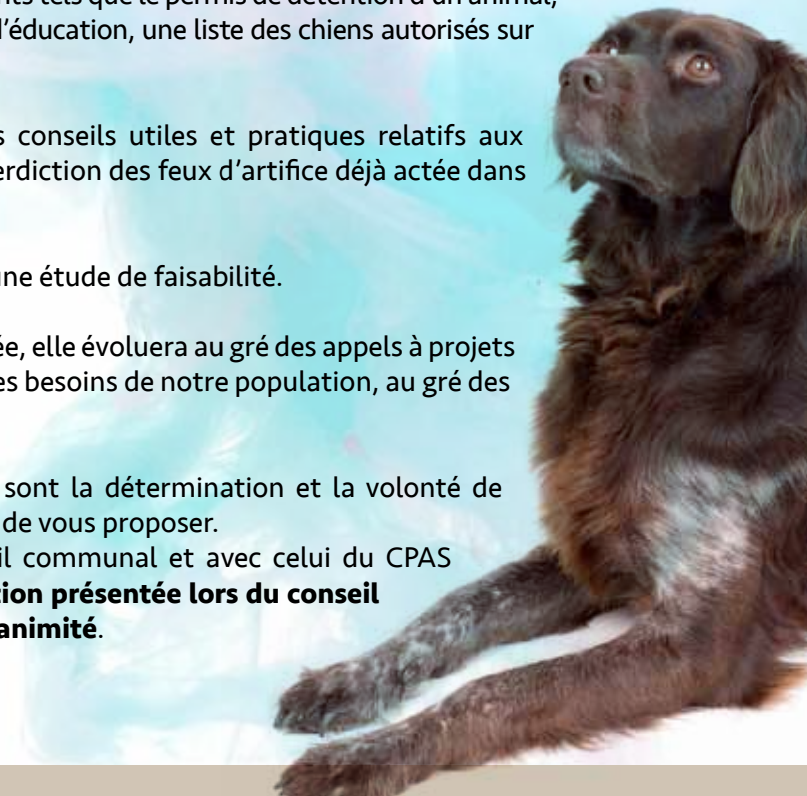
Nous rédigerons un feuillet reprenant divers renseignements tels que le permis de détention d'un animal, la liste des vétérinaires de notre commune, des conseils d'éducation, une liste des chiens autorisés sur notre territoire, etc.

Le site internet comprendra un onglet reprenant des conseils utiles et pratiques relatifs aux animaux. Nous nous battons pour faire respecter l'interdiction des feux d'artifice déjà actée dans le règlement général de police.

La création d'un cimetière pour animaux fera l'objet d'une étude de faisabilité.

Notre déclaration de politique communale n'est pas figée, elle évoluera au gré des appels à projets proposés par les différents niveaux de pouvoir, au gré des besoins de notre population, au gré des opportunités, au gré de la vie communale.

Les seules certitudes que nous avons aujourd'hui, ce sont la détermination et la volonté de mettre tout en œuvre pour réaliser ce que nous venons de vous proposer. Nous souhaitons travailler avec l'ensemble du Conseil communal et avec celui du CPAS pour le bien de toute notre population. **Cette déclaration présentée lors du conseil communal du 28 janvier 2025 a été approuvée à l'unanimité.**



Agenda

Fête des « Jubilaires » 2024

Le 28 septembre 2024 fut marqué par un moment de joie et d'émotion : la fête des jubilaires organisée pour honorer les couples qui ont célébré leurs anniversaires de mariage durant l'année – 65, 60 et 50 ans d'union. Nous avons accueilli les couples fêtés à l'école de Slins. Les jubilaires ont pu passer un agréable moment et profiter de la réception en leur honneur, sous forme de cocktail dinatoire.

Conférence du 10 septembre 2024 - Méditation et musicothérapie

La Commune de Juprelle a eu le plaisir d'organiser une conférence sur le thème de la Méditation et de la Musicothérapie.

Les orateurs étaient Madame Sandra Giambra (de Juprelle) et de Monsieur Thierry Binot (de Fexhe-Slins).

Au cours de cette conférence, Madame Giambra a abordé le thème Méditation et Musicothérapie. Monsieur Binot, quant à lui, a abordé les mystères de l'Hypnose.

Cette conférence a rencontré un grand succès et vous étiez nombreux à assister à celle-ci. Nous remercions encore chaleureusement Madame Giambra et Monsieur Binot.

Nous vous proposerons de nouvelles thématiques cette année.

Distribution de bûchettes – 2024

Le mercredi 11 et jeudi 12 décembre 2024, nous avons procédé à la distribution de bûchettes pour les habitants de Juprelle de 75 ans et plus. Cette fois encore, le CPAS nous a apporté son aide pour que la distribution se déroule au mieux.

Dîner des pensionnés du 21 septembre – Un moment de convivialité

Le samedi 21 septembre, nous avons organisé notre dîner récréatif pour les pensionnés de la commune. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les participants ont pu se retrouver autour d'un délicieux repas et apprécier les tours de magie du prestidigitateur invité pour l'occasion.

Ce dîner était l'occasion d'offrir à nos aînés un moment de détente et de plaisir autour d'un repas festif.



Changements du TEC en 2025 suite à la mise en service du TRAM

Nous avons sollicité une réunion avec le TEC qui a eu lieu le 18 décembre dernier.

Nous avons abordé avec eux les changements prévus en 2025 (dont la suppression de la ligne 70) dès la mise en service du tram (qui devrait avoir lieu mi-avril).

Le représentant a confirmé que l'offre du TEC, aux heures de pointe, sera renforcée en ce qui concerne la ligne 73. Par conséquent, le remplacement de la ligne 70 par cette dernière ne devrait pas poser de problème à ce niveau. Le représentant du TEC a signalé que les fréquences des bus seront plus régulières qu'une heure sur deux (fréquence mentionnée sur leur site Internet).

Il nous a également été confirmé que les premiers bus démarreront toujours vers 5h50-5h55 du matin. Les horaires mis en ligne sur le site du TEC étaient là à titre indicatif.

En outre, le représentant du TEC a confirmé que le terminus partiel (1 voyage sur 2) de la ligne 73 se situerait au niveau d'Anixhe-Liers (et non pas de la gare de Liers).

Par ailleurs, nous avons également reçu confirmation que, pour aller à l'hypermarché de Rocourt (Cora) au départ de Slins, Fexhe-Slins et Voroux-lez-Liers, il sera dorénavant nécessaire de prendre 2 bus. Nous avons demandé au représentant du TEC de réanalyser la situation afin d'envisager une alternative qui permettrait d'éviter cet état de fait.

Enfin, nous tenons également à signaler que nous avons demandé un recomptage du nombre d'usagers sur la ligne 73 au départ de Glons, ligne proposant un arrêt à proximité du Centre Fedasil.

Si nous recevons d'autres informations de la part des représentants du TEC concernant les changements prévus en 2025 et qui impactent Juprelle, nous les communiquerons dans les plus brefs délais.



ENFIN ! Le chantier des 2 nouvelles classes à l'Ecole communale de Lantin a commencé.

Les travaux ont débuté ce lundi 6 janvier 2025.

Nous l'avions déjà annoncé dans les précédents « Info Juprelle » mais nous attendions l'accord ferme du cabinet ministériel. Il s'agit d'un dossier qui avait été introduit en 2020 dans le cadre d'un appel à Projet Européen « PRR » Plan de relance. Sans les aides de l'Europe, nous ne pourrions pas nous engager dans de tels travaux. Le projet est ambitieux car il s'agit de démolir une aile de l'école très vétuste pour reconstruire deux nouvelles classes. La particularité est que ce nouveau bâtiment devra être QZEN (Quasi-Zéro-Energie). Le bâtiment devra être bien ventilé et bien isolé pour utiliser un minimum d'énergie.

Pour cette raison, une citerne d'eau de pluie de 20 000 litres vient d'être posée afin d'alimenter le bloc sanitaire de 4 WC.
Suite des travaux dans les prochains numéros...

Nous avons également reçu des subsides de la Fédération Wallonie Bruxelles pour la création d'un réfectoire et un remaniement des espaces de circulation dans l'ancien bâtiment. Ces travaux commenceront au printemps.



Rénovation énergétique du Hall omnisports de Slins

La rénovation énergétique des bâtiments communaux de notre commune est en marche. D'importants travaux de rénovation de l'enveloppe du hall vont être entrepris dans le courant du mois d'avril 2025. Des nouveaux projecteurs LED ont déjà été placés au niveau du terrain de foot extérieur. Ces démarches vont déjà diminuer notre empreinte carbone et surtout nos factures d'électricité.



PROXIBUS



Dans le courant du mois de juillet, nous avons décidé d'installer les horaires de notre PROXIBUS 104 à tous les arrêts. En effet, ceci permet une meilleure visibilité et une meilleure information. Pour rappel, notre PROXIBUS roule tous les jours de la semaine (hors week-end) afin de véhiculer au mieux les élèves aux différents arrêts de bus qui les conduiront à l'école. Il leur permet également de rentrer chez eux plus facilement en fin de journée.

De plus, il effectue les trajets jusqu'au marché de Tongres tous les jeudis.

EPANDAGE HIVERNAL

Afin d'affronter la saison hivernale plus sereinement, nous avons remis en état notre matériel. Nous avons également fait l'acquisition d'une seconde machine d'occasion. Ce travail de remise en ordre a été réalisé en interne.

Nous en profitons pour remercier notre personnel de garde toujours sur le pont la nuit et le week-end afin de rendre nos routes plus sûres.



MARCHE DE NOEL

Après de nombreuses éditions de notre marché de Noël, nous avons décidé d'embellir et de rénover certains de nos éléments de décoration. En effet, nos casse-noisettes et figurines de Noël ont été totalement repeints. De plus, nous avons acquis de nouvelles tentures afin d'habiller l'emplacement du trône du père Noël. Chaque année, nous remplacerons plusieurs éléments afin de donner un coup d'éclat à notre décoration.



Entretien et Réparation des Plaines de Jeux : Un Engagement pour la Sécurité et le Bien-être des Enfants.



Les plaines de jeux sont des lieux essentiels dans la vie de nos villages, offrant aux enfants et aux familles des espaces pour se divertir, se dépenser et profiter de l'extérieur.

Consciente de leur importance, la commune y accorde une attention particulière. Afin de garantir un environnement sécurisé, le Service des Travaux est chargé de la gestion et de l'entretien des équipements de jeux. Des visites régulières sont effectuées pour vérifier leur bon état et assurer leur conformité aux normes. En 2024, plusieurs aires de jeux, tant au sein des écoles que dans les villages, ont dû faire l'objet de réparations ou de remplacement d'équipements, en raison de l'usure naturelle ou de vandalisme.

Biodiversité à Juprelle



Soucieux de renforcer la biodiversité dans notre commune, nous avons mis en avant plusieurs projets. L'idée est d'agir de façon transversale pour une gestion efficace et réfléchie de notre environnement. Entre autres projets réalisés, des arbres d'ornement ont été plantés rue Léon Labye. Afin de recréer un écosystème dans lequel tout le monde se sentirait mieux, la place de la rue du Centenaire a été réaménagée et une haie de hêtres verts a été plantée.

Le vieux cimetière de Fexhe-Slins a été végétalisé (plantation d'une pelouse fleurie). Des plantes de filtrantes ont été plantées dans les mares de Slins et Lantin.

Nos bacs à fleurs ont été garnis de belles fleurs. Des copeaux et des pollinisateurs sont régulièrement ajoutés à nos plantations existantes.

Notre objectif est aussi de susciter des vocations chez certains d'entre vous. C'est pourquoi, en association avec le SPW, nous décidons de distribuer gratuitement des arbres au Service Travaux pendant le week-end de la Sainte Catherine. N'hésitez pas à vous y rendre pour la prochaine édition.

Distribution d'arbres (Edition 2024)



La semaine de l'arbre a pour objectif de promouvoir les arbres et de développer un maillage vert de qualité. L'édition « 2024 », en collaboration avec le SPW via un subsidé, s'est déroulée le samedi 23 novembre. Vous avez été très nombreux à venir au Service Travaux et nous vous en remercions.

Les espèces indigènes ont été mises à l'honneur. Vos différentes remarques concernant les fruitiers ont été prises en compte. Pour la prochaine édition, plusieurs fruitiers seront proposés. Vivement novembre 2025 pour la nouvelle édition.

Un « Ravel » pour relier Juprelle à Voroux



Comme annoncé précédemment, les travaux pour la mise en place d'un chemin cyclo-piéton pour relier le village de Juprelle au village de Voroux ont commencé.

Ce tronçon aménagé et accessible aux vélos, piétons, personnes à mobilité réduite et aux agriculteurs contribuera à améliorer le maillage lié au Ravel existant. L'accessibilité à la gare de Liers sera donc améliorée pour les cyclistes venant de Juprelle. Ils n'auront plus besoin d'emprunter la chaussée Brunehaut, très dangereuse pour les usagés faibles.



Dépôts auprès des bulles à verres

Les bulles à verres sont prévues pour accueillir vos bouteilles, flacons et bocaux vides en vue de les recycler. Lorsque la bulle est remplie, il vous est demandé de vous rendre à la prochaine bulle la plus proche.

[Sachez qu'il est strictement interdit de déposer des bouteilles et des bocaux par terre.](#)

Notre commune compte 8 sites de bulles à verres.

[Juprelle](#) : rue du Tige 142 à 4450 Juprelle (en face de l'école)

[Villers-Saint-Siméon](#) : rue Lambert Tilkin 1 à 4450 Villers-Saint-Siméon (face salle à TRIHE)

[Paifve](#) : route de Glons à 4453 Paifve (devant le cimetière)

[Slins](#) : rue du Chainay à 4450 Slins (devant le cimetière)

[Fexhe-Slins](#) : rue d'Anixhe 102 à 4458 Fexhe-Slins

[Lantin](#) : rue du Flot à 4450 Lantin (en face de l'école)

[Voroux-Lez-Liers](#) : rue du Vieux Moulin à 4451 Voroux-Lez-Liers

[Fexhe-Slins](#) : rue du Chevalier à 4458 Fexhe-Slins

Pour la propreté des sites de bulles à verres, il est primordial que vous repreniez vos cartons, sachets ou sacs qui ont servi au transport.

Il vous est interdit de les jeter à proximité des bulles.

Rappel, pour tous vos « Encombrants » et déchets verts

Pour la collecte de tous vos encombrants, en bon ou mauvais état, vous devez contacter la Ressourcerie du Pays de Liège au 04 220 20 00 pour une prise de rendez-vous. Les 2 premiers enlèvements de maximum 3m³ sont gratuits.

Sachez également que l'accès au **Recyparc de Juprelle** est gratuit. Il est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13 à 17h. Il est situé Chaussée de Tongres 154 à 4450 Lantin. Certaines matières sont soumises à un quota.

Pour tout renseignement, appelez le 04 239 16 19.

Pour vos déchets verts, sur base d'un abonnement mensuel, vous pouvez faire appel au Vert de Sofie. Contact : 0497 70 11 00 ou www.vertdesofie.be.

Pour tout broyage à domicile, contactez le Service Travaux au 04 273 77 70.

Christophe Colard



Echevinat Urbanisme - Sports - Jeunesse
Bien-être animal - Gestion des salles



Stages du Centre Sportif

Voici l'agenda des stages du Centre Sportif de Juprelle pour l'année 2025 :



AGENDA STAGES 2025

CARNAVAL

- Du 24/02 au 28/02/2025

PRINTEMPS

- Du 05/05 au 09/05/2025

ÉTÉ

- Du 07/07 au 11/07/2025
- Du 14/07 au 18/07/2025
- Du 11/08 au 14/08/2025 (4j)
- Du 18/08 au 22/08/2025

AUTOMNE

- A définir

Les stages de carnaval et de printemps sont au prix de 70€/enfant. Les stages d'été, en raison d'une sortie supplémentaire, sont au prix de 80€/enfant (réduction à -50% pour la 3^{ème} semaine de stage réservée). Les inscriptions ouvrent quelques jours après la fin du stage précédent. Pour y inscrire votre enfant, il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse sportjuprelle@hotmail.com en mentionnant son nom, son prénom et sa date de naissance ainsi qu'un numéro de téléphone.

Activités du Centre Sportif

Marche Adepts : dimanche 8 juin 2025 – départ du hall

Rando VTT : dimanche 22 juin 2025 – départ du hall

La Semaine du Sport (essais gratuits) :

du lundi 1^{er} septembre au dimanche 7 septembre 2025

La Bourse Sportive : samedi 6 septembre 2025



Retrouvez toutes les informations à propos des activités et des stages sur la page Facebook « Centre sportif de Juprelle » et sur le site internet : www.centresportifjuprelle.com

Fermeture hall omnisports de Slins

Le hall omnisports de Slins sera fermé à partir du 21 avril 2025 pour une durée de 4 mois. En effet, afin d'améliorer le confort de l'ensemble des utilisateurs, des travaux ont déjà débuté en automne 2024. A partir de Pâques, les rénovations seront davantage conséquentes et entraîneront la fermeture de la salle. Les vestiaires, les w-c, la Cafétéria, le terrain de foot et le Padel resteront accessibles durant cette période.

Au niveau des activités du hall, une partie des cours se poursuivront dans la salle de gym de l'école communale de Juprelle tandis que les stages printemps-été pour les enfants de 6 à 12 ans seront organisés à Liers. Quant à la marche Adepts et la Rando VTT, celles-ci seront maintenues au départ du hall omnisports.

Télévie

La cinquième édition de la journée Télévie s'est tenue le dimanche 6 octobre dernier pour la première fois à l'école communale de Juprelle.



Au programme: une marche conçue par les Pantouflards de Wihogne sur des parcours de 6,5 km et de 13 km, des joggings pour enfants sur 1,5 et 3 km, des joggings repris au Challenge « Cours la Province » sur 5,5 et 10 km et le traditionnel repas boulets-frites servi par un restaurant bien connu de notre commune. Le soleil fut quelque peu timide lors de cette édition, mais avec 230 marcheurs, 150 joggeurs et 240 repas servis, ce fut à nouveau une réussite !

En effet, grâce aux nombreux sponsors, aux bénévoles et à chaque participant, le montant des bénéfices de cette édition s'élève à 7 605,48 €, soit environ 1 600 € de plus qu'en 2022 ! Ce montant a ainsi été intégralement reversé au Télévie pour la recherche. Nous sommes heureux de constater qu'à chaque édition, ce montant est de plus en plus élevé et ce pour la bonne cause. Alors : **MERCI !**

Jogging du Père Noël

La troisième édition du Jogging du Père Noël à Slins a eu lieu le dimanche 15 décembre dernier.

A l'approche des fêtes, 185 joggeurs, coiffés d'un bonnet de Noël, ont couru sous les yeux d'un Père Noël plutôt ravi. Comme à chaque édition, en fonction de la distance choisie, les joggeurs ont effectué une, deux ou trois boucles de 3,3 km dans le village de Slins au départ du hall omnisports. Il s'agissait du même parcours que l'année précédente. Cette année, les joggeurs pouvaient directement consulter leurs résultats à l'aide d'un écran placé sur la ligne d'arrivée. Un petit plus, proposé par la société de chronométrage Global Pacing, qui semble avoir plu.

Ce jogging fait partie, depuis sa première édition, du Challenge « Cours la Province », ce qui permet de faire connaître notre événement à des joggeurs de régions parfois lointaines, notamment de la région de Ath, à 160 km de notre village de Slins.

Les joggeurs ont ensuite pu se promener, boire un verre et/ou manger un bout sur le marché de Noël à l'intérieur du hall omnisports et également assister à la remise des prix.



Royal Pantouflards Wihogne

Le désormais « Royal Pantouflards Wihogne », matricule LG 041, est un club de marcheurs et randonneurs affilié à la FFBMP (Fédération Francophone de Belgique des Marches Populaires). La FFBMP fait partie de l'ADEPS et à l'International de l'I.V.V.

Le club a été créé en 1974 dans le village de Villers-l'Évêque. Depuis octobre 2015, il s'est installé dans le village de Wihogne, prenant ainsi le nom des « Pantouflards de Wihogne ». Le club a depuis son local « Aux Hayettes » d'où partent assez souvent les différents circuits et parcours totalement inédits et renouvelés chaque année pour leurs marches organisées via la F.F.B.M.P.

Le 12 novembre dernier, les Pantouflards de Wihogne ont été reçus au Gouvernement Provincial de Liège où leur Club a reçu officiellement le titre de « Société Royale ».

Le club compte à ce jour **240 membres** effectifs dont la moyenne d'âge est de 40 à 70 ans (les plus jeunes sont également les bienvenus). Il règne au sein des Pantouflards une ambiance conviviale et amicale ; leurs points forts étant l'accueil chaleureux réservé à chaque ami marcheur et l'esprit de groupe. Selon eux, c'est « l'Amitié par la Marche ».

Lors de leurs marches, vous pouvez découvrir le Fort de Lantin, témoin historique de l'architecture militaire du 19^{ème} siècle et de la guerre 14-18, ainsi que des châteaux et fermes-châteaux. Le village de Wihogne est entouré de champs, prés et vergers et a conservé son caractère rural hautement apprécié par ses habitants. La commune de Juprelle faisant également partie de la « Basse Meuse », sa proximité avec la vallée du Geer permet de proposer aux marcheurs différents parcours variés et vallonnés.



Chaque année, le Royal Pantouflards Wihogne organise 3 marches et accueille en moyenne 1000 à 1500 marcheurs, en provenance de toutes les régions du pays, voire de l'étranger :

- 1) 3^{ème} W-E de Janvier : « Marche Internationale des Pantouflards » ;
- 2) 3^{ème} Mercredi d'Avril : « Marche des Fraisiers » (uniquement le mercredi) au départ de la Cafet du hall omnisports de Slins ;
- 3) 3^{ème} W-E de Septembre : « Après la Moisson », dont leur fameux « 50 km des clochers ».

De plus, toute l'année, le club propose 3 marches hebdomadaires à ses membres les mercredis, samedis et dimanches sur différentes distances allant de 5 à + de 50 km, en groupe ou en solo. Un voyage annuel de 5 jours est également organisé. Les Pantouflards participent tout autant aux différentes marches hebdomadaires organisées par les autres clubs de la FFBMP (Wallonie) et WSVL (Flandre), ainsi qu'aux marches ADEPS à travers tout le pays.

A souligner que les Pantouflards participent aussi à différentes opérations humanitaires comme le TELEVIE et VIVA FOR LIFE. En janvier 2024, pour leurs « 50 ans », ils se sont associés à l'opération VIVA FOR LIFE et leur ont remis un chèque reprenant tous les bénéfices, soit **3 704 €**.

Devenir membre du club vous permettra ainsi de découvrir ou redécouvrir notre belle Wallonie et notre beau pays tout en marchant parfois pour une bonne cause.

L'inscription annuelle au club est de 10 € par personne et de 15 € par couple. Elle comprend une assurance corporelle + vie chez Ethias. L'inscription est gratuite pour les -16 ans et est remboursée aux +16 ans par les mutuelles.

Président : Gilbert Hansen

Mail : gilberthansen58@gmail.com GSM : 0486/411.452

Page Facebook : « Les Pantouflards de Wihogne - LG 041 – FFBMP »

Salle « Aux Hayettes » rue L. Dewonck, 27 à 4452 Wihogne

Bien-être animal : le permis de détention

Pour rappel :

Le permis de détention d'un animal de compagnie, instauré par le Code wallon du Bien-être animal en 2019, est devenu obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2022.

Auparavant, ce permis était implicite pour toute personne mais pouvait être retiré en cas de mauvais traitements envers un animal. Désormais, pour acquérir un animal de compagnie (que ce soit par achat, adoption ou don), il est nécessaire de fournir un extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal. Ce document, délivré par la commune via le service population, atteste que la personne n'est pas sous interdiction de détenir un animal ou ne s'est pas vu retirer son permis (ces sanctions sont décidées par un juge ou un fonctionnaire habilité). Les commerces, refuges et élevages doivent demander cet extrait à toute personne souhaitant adopter, acheter ou recevoir un animal de compagnie.

Quels types d'animaux sont concernés ? Les animaux de compagnie incluant les chiens, chats, chevaux à des fins récréatives, oiseaux, hamsters, souris, poissons, poules d'ornement, tortues, reptiles et autres animaux de compagnie (NAC), lapins, furets et chèvres.





Philippe Michel



Echevinat

Troisième âge - Petit patrimoine - Santé
Famille - Culture - Bibliothèque - Energie - Association

Marché de Noël - Appels à projets environnementale
Accueil aux nouveaux habitants - Plan de cohésion sociale



Agenda activités 2025 – 3^e âge :

Activités annuelles :

Dates	Activités
Le vendredi 11 avril à 14h	Goûter du printemps
Le vendredi 20 juin à partir de 12h	Barbecue estival

Plus d'informations auprès d'Aline Libert au 04/227-97-17 ou par mail via l'adresse suivante :
aline.libert@juprelle.be

Si vous souhaitez être informé personnellement des prochaines activités, nous vous proposons de nous communiquer vos coordonnées complètes via le formulaire ci-joint et de le renvoyer à madame Aline Libert :

Par courrier : rue de l'Eglise, 20 4450 Juprelle

Par mail : aline.libert@juprelle.be

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT A L'UTILISATION
DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre des obligations du Règlement général sur la Protection des Données (RGPD) adopté par le Parlement européen et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des données à caractère personnel, nous ne pouvons plus utiliser vos données personnelles sans obtenir votre consentement explicite et éclairé.

Si vous souhaitez recevoir **des informations concernant nos services et activités ou des invitations à nos manifestations**, nous vous demandons de remplir le formulaire au verso.

Nous attirons votre attention sur le fait que, sans cela, nous ne pourrions plus à l'avenir vous envoyer d'initiative la moindre information sur nos services, activités ou manifestations.

Vous trouverez ci-après la façon dont nous traitons les données que vous nous confiez.

1. Collecte et utilisation de vos données personnelles

Les données personnelles que vous nous autorisez à utiliser sont conservées 10 ans dans nos fichiers, eux-mêmes stockés sur nos serveurs sécurisés. En partageant ces données personnelles, vous nous autorisez à recueillir, enregistrer et faire usage de ces données. La collecte et l'usage de vos données auront uniquement pour but de permettre l'envoi de courriers ou courriels informatifs sur nos activités.

En l'espèce, la Commune de Juprelle recueille les données suivantes :

- Vos nom et prénom
- Votre adresse
- Votre adresse courriel (si fournie)
- Votre numéro de téléphone (si fourni)

2. Vos droits sur les données collectées

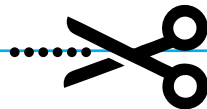
Vous avez à tout moment la possibilité de consulter les données que nous récoltons, de les partager, de nous soumettre une demande de modification et/ou une demande de retrait de nos bases de données.

3. Sécurité

Vos données sont protégées à l'aide de mesures de sécurité techniques et administratives afin de réduire le risque de perte, de vol, d'utilisation abusive, d'accès non autorisé, de divulgation ou de modification. Elles ne sont jamais fournies à des tiers. Le traitement de vos données est placé sous la responsabilité de la Commune de Juprelle, rue de l'Eglise, 20 à 4450 Juprelle.

4. Nous contacter

Pour toute demande de consultation, de modification et/ou de retrait, merci de bien vouloir nous contacter en envoyant votre demande à l'adresse suivante : dpo@juprelle.be



AUTORISATION D'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES *Facultatif

NOM PRENOM.....

RUE..... N°..... CODE POSTAL

LOCALITE.....ADRESSE COURRIEL*.....

TELEPHONE*.....TELEPHONE MOBILE*(utile en cas d'urgence)

Autorise la Commune de Juprelle à utiliser les données personnelles que je lui fournis par la présente à des fins d'information sur les services, activités et manifestations organisées par elle sur la base de mon consentement.
J'affirme avoir été informé(e) de la nature des données collectées par la Commune de Juprelle, de l'utilisation qui en sera faite et de la façon dont ces données sont conservées. J'ai également été informé(e) de mes droits relatifs au traitement des données conservées.

DATE ET SIGNATURE :

Retour sur l'excursion des seniors à Hasselt le 13 décembre 2024 :

Comme chaque année, nous avons organisé notre excursion d'hiver le vendredi 13 décembre dernier. Cette fois-ci, une cinquantaine de seniors de notre commune ont pu visiter la ville d'Hasselt ainsi que son marché de Noël. Ils étaient accompagnés de notre Bourgmestre, Madame Servaes, et d'un nouveau conseiller fraîchement élu, Monsieur Mélon. Lors de cette journée, nous avons eu le plaisir de participer à une visite guidée de différents points d'intérêt de la ville et de profiter d'une petite dégustation de différentes spécialités (un spéculoos, une praline, du pâté et du genièvre). Après le repas de midi, nous avons visité le musée du Genièvre et avons découvert le marché de Noël.





Découvrez le Potager Communautaire de Juprelle !

Les activités reprendront vers la fin du mois de mars sur notre potager communautaire. Celui-ci s'épanouit d'année en année, niché rue de l'Eglise, en face de la maison communale et à côté de l'église. Notre espace verdoyant accueille de nouvelles cultures, un abri de jardin et même une citerne d'eau de pluie pour nourrir notre terre.

Rejoignez l'Aventure Collective !

Si l'idée de prendre part à cette aventure collective vous séduit ou si vous souhaitez simplement obtenir des informations sur le concept, n'hésitez pas à contacter Aline Libert au 04/227-97-17. Elle est disponible du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h, pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez également la joindre par e-mail à l'adresse aline.libert@juprelle.be.

Ouvert à tous les Habitants de la Commune !

La seule condition pour rejoindre cette initiative enrichissante est d'être habitant de la commune. Que vous soyez novice en jardinage ou expert vert, chacun est le bienvenu pour contribuer à la vitalité et à la convivialité de notre potager communautaire.

Ne manquez pas cette opportunité de faire partie d'une belle aventure verte au cœur de Juprelle et rejoignez-nous !

Permanence d'aide à l'utilisation des outils informatiques :

Depuis le mois de juin 2023, des séances de 30 minutes à 1h, en individuel ou en couple, sont organisées sur rendez-vous. Chacun vient avec ses questions/difficultés et un bénévole est là pour vous aider.

Ces rencontres sont organisées tous les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 9h à 11h ainsi que tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 14h à 16h dans la salle de réunion de l'administration. Attention uniquement sur INSCRIPTION !

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, contactez Aline Libert au 04/227-97-17 ou par mail: aline.libert@juprelle.be



Permanences Ecrivain Public

Si vous êtes dans une de ces situations, l'écrivain public est là pour vous aider à comprendre les informations, à compléter ou rédiger des documents administratifs ou autres : CV, réponses ou requêtes envers des administrations (mutualité, commune, contributions, office des étrangers, SPW...), des sociétés privées (hôpitaux, assurances, employeurs...) ou envers des particuliers (propriétaires, lettres personnelles...).

Ce service est gratuit et confidentiel !

Un écrivain public sera à votre disposition gratuitement tous les 1^{er} (et 5^{ème}) mardis à partir de 11h et les 3^{ème} jeudis du mois de 9h à 12h à l'administration communale de Juprelle, salle de réunion du rez-de-chaussée, rue de l'Eglise, 20 - 4450 Juprelle.

! UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS !

Pour prendre rendez-vous, **Contactez Madame Libert au 04/227-97-17.**

Une initiative de la commune de Juprelle avec la collaboration de Présence et Action Culturelles Liège.



Atelier couture :

Espace de rencontre et de découverte des bases de la couture.

Apprenez les bases de la couture et fabriquez-vous de petits accessoires dans un esprit de partage convivial.

Nous vous précisons qu'il est préférable, pour participer à l'atelier, que vous ayez votre propre machine à coudre.

Chaque 1^{er} mardi du mois de 18h à 20h à la salle Â Trîhê , rue Lambert Tilkin, 1 à 4453 Villers-St-Siméon.

(Pas de rencontre en juillet et en août)

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, contactez Aline Libert au 04/227-97-17 ou par mail: aline.libert@juprelle.be



UNE AIDE PRECIEUSE

Réunion de l'Alzheimer café : Le 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h
à la Salle de la Trîhê, rue Lambert Tilkin, 1 à Villers-Saint-Siméon :

L'Alzheimer café est également un espace de rencontre convivial où chacun se sent libre de s'exprimer et d'être écouté. On y parle de la maladie d'Alzheimer mais également de divers autres sujets. Des animations sont également envisageables en fonction des demandes des participants.

Au cours des années précédentes, nous avons rencontré un public assez varié, composé principalement d'aidants de personnes malades et de personnes curieuses de découvrir cette initiative.

Si vous souhaitez obtenir d'autres informations sur cet événement mensuel, contactez Aline Libert, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 au 04/227-97-17 ou par mail : aline.libert@juprelle.be ou la Ligue Alzheimer via leur numéro gratuit : 0800/15-225 (24h/24h) ou au 04/229-58-10 (pendant les heures de bureau).

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de nos rencontres pour l'année 2025 :



Dates des réunions pour l'année 2025

Le mercredi 26 mars de 14h à 16h
Le mercredi 23 avril de 14h à 16h
Le mercredi 28 mai de 14h à 16h
Le mercredi 25 juin de 14h à 16h
Le mercredi 24 septembre de 14h à 16h
Le mercredi 26 novembre de 14h à 16h

Alzheimer phone : il s'agit d'un numéro d'appel gratuit qui vous informe sur la maladie d'Alzheimer, au 0800/15 225. Une écoute vous est proposée dans les trois langues : français, néerlandais et allemand. Ce numéro est accessible en français 24h sur 24 et 7 jours sur 7, en néerlandais et en allemand durant les heures de bureau. De 18h à 8h c'est le service de télé-accueil 107 qui prend le relais.

Ce service permet d'être écouté, de faire part d'un problème, de demander une information utile concernant la vie courante avec les personnes atteintes d'une désorientation ou d'une démence.



Rétrospective de notre Marché de Noël

L'édition du marché de Noël 2024 a de nouveau été une belle réussite !

Votre participation et votre enthousiasme ont contribué à créer une ambiance conviviale et chaleureuse. L'arrivée du père Noël a ravi petits et grands, ajoutant une belle note féérique à cet événement.

Nous souhaitons aussi exprimer nos remerciements envers les clubs sportifs et les associations qui ont œuvré pour faire de ces journées un succès. Leur engagement et leur aide précieuse ont été essentiels au bon déroulement de ce beau marché de Noël.

Pour 2025, nous avons le plaisir d'annoncer que le marché de Noël prendra une nouvelle dimension ! En plus des exposants habituels, des artisans de la commune de Juprelle viendront enrichir l'événement. Ce sera l'occasion idéale de découvrir de nouveaux talents et de valoriser encore davantage l'artisanat local.

Un grand merci à tous, et rendez-vous l'année prochaine pour une édition encore plus magique !

La 3^{ème} édition de la Bourse aux Livres arrive !

Nous sommes ravis de vous annoncer le retour de la Bourse aux Livres, un événement convivial et culturel pour donner une seconde vie à vos livres !

Nous vous donnons déjà rendez-vous le 29 mars et le 25 octobre 2025

- **Quand ?** Le samedi 29 mars de 08h00 à 18h00
Où ? l'église de Saint Barthélemy de Juprelle
- **Quand ?** Le samedi 25 octobre de 08h00 à 18h00
Où ? l'église de Saint Remacle à Fexhe-Slins

Que vous souhaitiez échanger ou simplement trouver de nouvelles lectures, cette journée est l'occasion parfaite pour partager votre passion pour la lecture avec la communauté juprelloise.

Nous avons besoin de bénévoles pour le tri des livres durant toute la semaine dès le lundi 24/3 de 9h à 18h.

Pour vous inscrire en tant que bénévole, contactez Aline Libert au 04/227.97.17 ou par mail via l'adresse suivante : aline.libert@juprelle.be

Le dépôt des livres est prévu le lundi 24/3 et le mardi 25/3 de 9h à 12h et de 14h à 18h. En dehors de ces jours, aucun dépôt ne sera accepté.

L'entrée est libre ! Venez chiner des trésors littéraires et échanger avec d'autres amateurs de lecture.

Ne manquez pas cette opportunité de redécouvrir les joies de la lecture.

Anne Ghaye



Echevine Instruction Publique - Petite enfance
Accueil extrascolaire -Plaines de jeux



Après plus de 10 ans de bons et loyaux services à la direction de l'école de Juprelle, Monsieur Fronzée peut aspirer à une retraite bien méritée. Nous le remercions chaleureusement pour tout le travail effectué tout au long de ces années. Après un appel à candidature et une interview devant un jury désigné par le Collège communal, Madame Coessens a été désignée comme directrice stagiaire. Nous lui souhaitons plein de succès devant ce nouveau défi qui l'attend.

École de Juprelle

Visite à l'Archéoforum de Liège

Les élèves de 6^{ème} année de l'école de Juprelle ont pris le bus le vendredi 8 novembre afin de se rendre à l'Archéoforum de Liège. Après l'observation de certains endroits stratégiques de la ville (le Perron, la place du Marché, la Violette, la place Cathédrale et le passage Lemonier) avec leur institutrice et ses accompagnatrices, ils ont découvert les mystères de la place Saint-Lambert grâce à un guide très sympathique : ses bâtiments disparus, ses fondations, sa rénovation et ses trésors cachés. La visite du musée souterrain et la participation active à deux activités ludiques ont clôturé cette journée bien remplie.

Félicitation à ces archéologues en herbe



Fin novembre

Les élèves du degré moyen se sont rendus au Claquettes Club de Grivegnée. Ils ont assisté à un spectacle vivant et interactif sur l'histoire des claquettes mêlant musiques, vidéos, percussions corporelles et chants. Ils ont ensuite été initiés aux percussions corporelles et à quelques pas de claquettes par des artistes professionnels internationaux tels que Josh Hilberman et Jep Meléndez.

Dorénavant les « shuffle steps » n'ont plus de secret pour eux...



Écoles de Slins & Wihogne

Depuis la rentrée scolaire, nos élèves des écoles de Slins et Wihogne ont eu l'opportunité de participer à une multitude d'activités enrichissantes !

Dès septembre, les plus jeunes ont assisté à un spectacle intitulé "Le secret du jardin de Clément", offrant une belle manière de démarrer l'année scolaire dans la bonne humeur.

Les élèves des classes primaires ont pris part à des ateliers Cap Sciences axés sur des thématiques variées, comme la chimie, l'électricité ou encore le système solaire. Ces expériences éducatives leur ont permis de découvrir la science de manière ludique et interactive.

Un pompier de la zone de Liège est également intervenu dans chaque classe primaire pour sensibiliser les élèves aux gestes de premiers secours et à la procédure à suivre en cas d'urgence. Une animation précieuse ! Pour les élèves de P4 à P6, des ateliers spécifiques ont été organisés par la Province de Liège. Ces animations portaient sur le bien-être physique, alimentaire et social, et ont permis d'aborder des thématiques essentielles à leur développement personnel.

Les élèves de P1 à P4 ont vécu une expérience unique en découvrant l'Opéra Royal de Wallonie. Après plusieurs séances d'entraînement au chant à l'école, ils ont participé avec enthousiasme au spectacle interactif "Le Château Enchanté". Une aventure artistique et une belle occasion de franchir les portes de ce lieu emblématique ! Les élèves de P5 ont également découvert le Parlement de Wallonie grâce à l'opération "Un jour au Parlement de Wallonie". Lors de cette journée d'immersion, ils ont eu la possibilité de jouer le rôle de députés : prêter serment, débattre, voter... Une expérience citoyenne inoubliable.

Le 7 novembre, les élèves de l'école de Wihogne ont présenté un charmant spectacle composé de chants et de saynètes. Félicitations à eux pour leur travail et leur créativité !

En décembre, les élèves du degré supérieur ont participé aux traditionnelles classes de dépaysement : un séjour sportif mémorable au Domaine des Lacs de l'Eau d'Heure. Pour clore le mois, grâce au projet remarquable des enseignantes en cours de philosophie, nos élèves ont participé à la décoration des tables pour un dîner destiné aux personnes en situation de précarité. Une belle initiative qui allie créativité et solidarité.

Cap maintenant sur l'année 2025 !



Ecoles de Lantin & Fexhe-Slins

A l'école de Lantin, nous aimons les projets qui rassemblent tous les élèves : de 2,5 ans à 12 ans ! Quelle richesse de découvrir et de collaborer.

Un projet artistique a uni toutes les classes en début d'année : les élèves de maternelle ont eu la chance de participer à un « workshop » en live avec Hervé Tullet, le degré moyen a découvert l'orchestre philharmonique, les autres classes se sont plongées dans le monde artistique. Pour clôturer le tout, les oeuvres ont été exposées aux parents.

Lors de la fête d'Halloween, Hallobeth, ce nom vous dit peut-être quelque chose, a de nouveau fait parler d'elle. Entre la création de cette sorcière et la rédaction des méfaits, nos élèves se sont impliqués intensément pour ce projet.

Pendant toutes ces activités, la mascotte des élèves de maternelle, Ama la girafe, était présente (classe de dehors, Hallobeth, ...). Ses aventures sont racontées à d'autres classes dans le monde. Nous pensons également au bien-être de nos copains de maternelle! Le Snoezelen, créé dans la classe d'accueil, est l'endroit idéal pour se ressourcer, décharger ses émotions, se recentrer ou tout simplement être zen.

Le degré supérieur, quant à lui, a partagé des moments enrichissants en classes de dépaysement : fabrication de nichoirs, vannerie, orientation, voyage dans l'espace,... Le degré inférieur aura la chance de vivre une belle expérience à Chevetogne prochainement!

Comme vous le constatez, il y a de la vie à l'école de Lantin!



Après une rentrée sous le signe d'un petit déjeuner avec les parents, nos élèves ont repris le chemin des classes et ont pu vivre diverses aventures dont beaucoup sont liées au « Parcours d'Education Culturelle et Artistique ».

Musée en plein air de Bokrijk

Mardi 15 octobre, les élèves de 1ère et 2ème années se sont rendus en train au domaine de Bokrijk. Le matin, accompagnés de guides, ils ont (re)découvert quelques contes traditionnels tels que « Le Petit Poucet », « Le Loup et les 7 chevreux », « La Princesse et la grenouille »... L'après-midi fut récréative : ils ont profité de la plaine de jeux.

Halloween

Merci à toutes les personnes qui nous ont généreusement accueillis et gâtés lors de notre sortie d'Halloween. Que de belles rencontres tant dans le village qu'à la maison Ohana.

Opération « Art Scolaire »

Dans le courant du même mois, chaque enfant a pu développer son talent artistique en réalisant une oeuvre d'art. Ces oeuvres ont été transférées sur des articles sympas : sets de table, sacs, mugs, boîtes à tartines et vendus. Merci à tous les acheteurs !

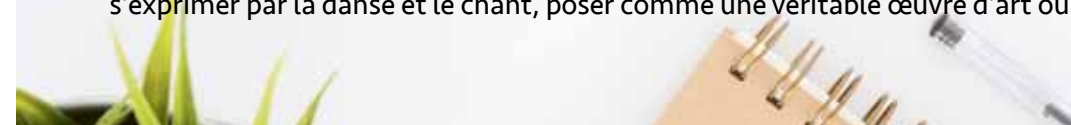
Planètemômes

Comme chaque année, nous avons assisté à différents spectacles proposés par Planètemômes. Le premier spectacle nous a permis de rencontrer Kim et Nina, deux enfants qui ne parlaient pas la même langue. Ils nous ont fait voyager au Japon, à Cuba, au Congo à la recherche de Babel, la magicienne qui devait les aider à communiquer, à mieux se comprendre. En classe, nous avons écrit notre prénom en japonais, nous avons découvert d'autres cultures, nous avons décrypté le message de cette histoire. Que c'était riche !!!

Le deuxième spectacle nous a présenté Arlequin, tout triste car il avait perdu les couleurs de son costume. Grâce à ses amis artistes, son sourire est réapparu.

En classe, nous allons essayer d'entrer sur la grande piste des Arts : musique, danse, peinture, sculpture, cirque Rien que de belles expériences à vivre !!!

Les élèves des classes de P3, P4, P5 et P6 ont aussi eu l'occasion de participer à cette animation autour du thème de l'art. À travers différentes activités, ils ont exploré cet univers vaste : écouter et reconnaître divers styles musicaux, s'exprimer par la danse et le chant, poser comme une véritable oeuvre d'art ou encore découvrir d'autres cultures.



Théâtre à l'école

Au travers de ses marionnettes, Madame Dominique raconte, dans les classes maternelles, des histoires qui éveillent au monde et aux évènements qui nous entourent.

Découvrons l'Australie

Cette année, les élèves de P6 travaillent sur le thème « Voyager dans le monde ». Grâce à la collaboration d'un parent, ils ont eu la chance d'accueillir Katrina, une jeune Australienne. Elle a présenté son pays à l'aide d'images et d'explications variées, offrant un moment d'échange riche en émotions ! ☺

Rencontre avec Peral

Dans le cadre du fil rouge de l'année, les élèves des classes de quatrième année et de cinquième année ont pu rencontrer l'illustrateur de la 41ème BD des Schtroumpfs. Peral est venu nous faire découvrir son métier, sa carrière et nous a appris à dessiner un Schtroumpf.

Des cartes de vœux

Dans le cadre des échanges avec la maison Ohana, les élèves ont rédigé une carte de vœux à destination des résidents et du personnel. La livraison express de ce courrier a été effectuée par la Mère Noël en personne.

De la culture à Liège

Les élèves de P3 ont vécu une journée enrichissante en explorant deux hauts lieux culturels de Liège : l'Opéra Royal et le musée de la Boverie. Deux animations captivantes leur ont permis de plonger dans l'univers de l'art et de la culture. Une magnifique expérience pour tous !

Les enseignantes de l'Ecole communale de Fexhe-Slins

Echevine de l'enseignement
Anne GHAYE

Appel à candidature : Renouvellement commission communale de l'accueil extrascolaire :

La coordination Accueil Temps Libre de notre Commune œuvre pour un épanouissement global des enfants et contribue à l'amélioration de la qualité de leur accueil. Elle veut aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale, le tout en favorisant la cohésion sociale.

Intéressés par notre travail et sa problématique ?

Envie de prendre une part active à la réflexion, au débat, à la diffusion d'informations, à la réalisation de projets, etc. ?

- **Participez à notre Commission Communale de l'Accueil.** Nous cherchons des membres motivés et dynamiques pour représenter :
- **Les personnes confiant leurs enfants** (ex : personnes engagées dans une association de parents, un comité de soutien, un conseil de participation ou impliquées dans la vie de l'école de leur enfant, mouvements d'éducation permanente) ;
- **Des représentants d'opérateurs d'accueil agréés, reconnus ou déclarés à l'ONE** (ex : accueils extrascolaires, maisons d'enfants, etc.) ;
- **Des associations culturelles, artistiques et sportives** (ex : bibliothèques, centres culturels, mouvements de jeunesse, clubs sportifs, etc.)

Intéressés à prendre part à l'aventure ? Rejoignez-nous à la réunion d'informations qui aura lieu au Trihé le mardi 11 mars 2025.

- A 17h30 pour la Composante 3 qui représente les associations de parents et mouvements d'éducation permanente dont le champ d'action est celui de la famille (ligue des familles, Soralia, Vie féminine,...)
- A 17h45 pour la Composante 4 qui représente les opérateurs d'accueil en lien direct avec l'ONE : opérateurs d'accueil extrascolaire agréés, opérateurs agréés centre de vacances, école des devoirs, opérateurs déclarés à l'ONE, les milieux d'accueil de la petite enfance.
- A 18h00 pour la composante 5 qui représente les bibliothèques, les académies de musique, les organisations de jeunesse (les mouvements de jeunesse...), les services d'aides à la jeunesse tels que les associations en milieu ouvert (AMO), les centres culturels, les clubs sportifs organisant des activités pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

Pour ce faire, remplissez le talon de candidature ci-joint et transmettez-le à la coordinatrice ATL de notre Commune, Aline LIBERT. Vous pouvez le déposer à l'Administration communale, le scanner ou le télécharger sur le site de la Commune (www.juprelle.be) et l'envoyer par mail à l'adresse aline.libert@juprelle.be. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Aline LIBERT. (tél. : 04/227-97-17 – mail : aline.libert@juprelle.be).



TALON REPONSE A RENDRE POUR LE 3 MARS 2025 AU PLUS TARD

Je soussigné, ...
représentant.....
déclare :

- ☐ poser ma candidature comme
- ☐ Membre effectif
- ☐ Membre suppléant

(Cocher la mention utile)

Date et signature :

Lauriane Seronvalle



Présidente du CPAS de Juprelle

Tourisme - Jumelage - Mobilité - Commerces Locaux

NOUVELLE ADRESSE

CPAS -CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous vous informons que le CPAS a changé d'adresse.
Nos nouveaux locaux se situent :

27 rue du Brouck à 4450 Lantin.



À vos agendas !

5 ATELIERS GRATUITS

ACCESSIBLES A TOUS LES JUPRELLOIS
pour apprendre à consommer malin et lutter contre l'endettement

Le jeudi 20 février, de 09h00 à 12h00 : L'électricité

La consommation des appareils et les consommations cachées

Le jeudi 17 avril 2024, de 09h00 à 12h00 : Jeux de plateau

À chaque lancé de dé, une question sur les avantages sociaux existants et leurs conditions d'octroi : allocation, prime, tarif social ou autre réduction. Qui connaît bien tous ses droits et atteindra l'arrivée en premier ?

Le mardi 17 juin, et les jeudi 19 et vendredi 20 juin 2025, de 08h45 à 16h30 Formation

La conserverie solidaire donnée par la Province de Liège.

Le jeudi 25 septembre 2025, de 13h00 à 16h00 : Musée de la vie Wallonne

Visite du musée, collation et spectacle de marionnettes avec Tchanchès.

Le jeudi 11 décembre 2025, de 09h00 à 12h00 : Les fêtes de fin d'année

Comment consommer moins et de manière plus responsable.

Si vous êtes intéressé(e) par l'un ou l'ensemble des ateliers proposés, nous vous invitons à prendre contact avec le service de médiation de dettes du CPAS ([04/278.58.48](tel:042785848)) ou par email à l'adresse suivante : marine.welle@cpasjuprelle.be.

Nous attirons votre attention sur l'obligation de réserver votre participation, le nombre de places étant limité. Le déplacement ne doit pas être un frein à votre participation. Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, le taxi social pourra être mis à votre disposition (sous certaines conditions) afin de vous permettre de vous rendre à l'atelier et de vous ramener à votre domicile. Les places étant également limitées, l'ordre d'arrivée sera donc pris en compte.

COLLECTE DE DONS

Merci à l'ASBL A TRIHE et aux Juprellois pour la collecte de dons non périssables en faveur du CPAS.

COMMERCE LOCAUX

Bonne nouvelle pour nos commerçants, un nouvel échevinat a été créé pour mieux répondre à vos besoins.

En cas de questions concernant votre commerce ou de suggestions, contactez [Lauriane Seronvalle](mailto:Lauriane.Seronvalle@juprelle.be) au [0478677444](tel:0478677444) ou par lauriane.seronvalle@juprelle.be

La présidente du CPAS
Lauriane SERONVALLE



**JUMELAGE ENTRE JUPRELLE-LANTIN EN BELGIQUE
ET TRIAC-LAUTRAIT-LANTIN EN FRANCE**



LE JUMELAGE

Bonjour à toutes et à tous.

En 2024, les membres du comité de jumelage de Juprelle sont partis chez leurs jumeaux français le week-end du 15 août. Pour certains, nous ne nous étions plus revus depuis 2018 (avant COVID).

C'est vous dire si la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous !

Nous avons eu l'occasion de visiter les Carrières de Saint-Même ainsi que la pêche à l'anguille et l'apiculture à Saint-Simeux.

Pour ces retrouvailles et lors du souper de la mairie, nous avons procédé à l'échange de cadeaux officiels. En souvenir de notre visite des carrières de Saint-Même et pour nous rappeler la conférence autour de la Pyramide du Prince de Condé en 2008, nos amis français nous ont offert une réplique au 1/10ème de ce monument fétiche réalisé par un sculpteur de renom (Christophe Chatagnon).

De notre côté, nous leur avons offert un Ambiorix en bronze en rappel de la visite de Tongres que nous avons organisée en 2023, lors de leur séjour en Belgique.

Cette année, c'est à notre tour de recevoir nos jumeaux, les dates restent encore à définir. Et pour bien les recevoir, nous allons organiser notre traditionnel repas bisannuel à Juprelle. Ce souper aura lieu le samedi 22 mars à la salle de gymnastique de l'école de Juprelle.

Les renseignements (heures et menu) vous parviendront bientôt et tous les Juprellois et Juprelloises sont les bienvenus. Au plaisir de vous revoir en pleine forme lors d'une de nos activités de jumelage.

La Présidente du CPAS
En charge du jumelage
Lauriane SERONVALLE

Pour le comité de jumelage
Le Président du comité
Camille RENARD

La Secrétaire
Conseillère du CPAS
Carine GEVERS



Enquête publique DONNONS VIE À L'EAU!

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des quatrièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.



Donnez-nous votre avis!

Dans le cadre de la [directive européenne sur l'eau](#), une enquête publique est organisée du **02/12/2024 au 02/06/2025** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : eau.wallonie.be

Vos observations écrites peuvent être envoyées au SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (ARNE), soit :

- via le site Web eau.wallonie.be
- par courriel à eau@spw.wallonie.be
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW ARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

* Site Web des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

EDIWALL

Service public de Wallonie

eau.wallonie.be



Editeur responsable : Bénédicte Heindrichs
Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 Jambes
D/2024/11802/210

**Les journées
Wallonnes
de l'eau**
du 14 mars au 30 mars 2025

Un événement printanier incontournable

Les Journées Wallonnes de l'Eau (JWE) sont un rendez-vous majeur du printemps, directement inspiré par la Journée mondiale de l'Eau du 22 mars, instaurée par les Nations Unies en 1993 pour souligner l'importance vitale de l'eau douce. Créées pour prolonger cet élan de sensibilisation, les JWE mettent en lumière les enjeux liés à la préservation de cette ressource essentielle. En 2025, elles se tiendront du 14 au 30 mars, avec près de 300 activités organisées par les quatorze contrats de rivière et leurs partenaires à travers toute la Wallonie.

Un programme varié pour découvrir et préserver l'eau

Au programme : balades à pied ou à vélo, visites de sites exceptionnels, ateliers, conférences, expositions, et Opérations Rivière Propre. Ces activités permettront à chacun de découvrir ou redécouvrir les rivières, leur biodiversité et l'importance de les préserver.

Retrouvez le programme complet en ligne

Vous trouverez le programme complet sur le site internet :

www.journeeswallonnesdeleau.be

où une carte interactive vous permettra de choisir vos activités à travers toute la Wallonie.

Vous pouvez également retrouver spécifiquement l'agenda des JWE 2025 sur le bassin de la Meuse Aval sur la page facebook du CRMA :

www.facebook.com/CRMA.asbl/events

Une belle occasion de célébrer l'eau

Que vous soyez passionné par les activités sportives, artistiques, ludiques, historiques ou éducatives, les Journées Wallonnes de l'Eau sont l'occasion de célébrer l'eau à votre manière !





Marie-Claire Schmitz (coordinatrice), entourée d'Ysaline Fettweis (gauche) chargée des projets axés « mobilité active » et de Justine Becker chargée des projets axés « biodiversité et résilience du territoire ».

**Nouveau venu dans la Basse-Meuse :
le GAL Le Groupe d'Action Locale (GAL) mènera des actions
en faveur de la biodiversité et de la mobilité active à Juprelle et dans 4 autres communes.**

Créé sur base d'une large consultation citoyenne à laquelle des organisations locales ont participé, le Groupe d'Action Locale (GAL) Basse-Meuse est un facilitateur de connexions entre les habitants, les associations locales, le secteur privé et les institutions. Son but ? Contribuer au développement équilibré, durable et inclusif sur le territoire (semi-) rural de la Basse-Meuse. « *Nous regroupons les communes de Bassenge, Blegny, Dalhem, Juprelle et Visé* », décrit Marie-Claire Schmitz, la coordinatrice de ce nouveau GAL financé par la Région Wallonne, l'Union Européenne et les communes. « *Sur base de notre Stratégie de Développement Local, nous mettons en place des projets dans les domaines de la mobilité à vélo, de la préservation de la biodiversité, de la valorisation de l'agriculture et de l'alimentation locale, dans un premier temps.* »

Plusieurs projets sont déjà dans les cartons :

La mise en place du projet « à vélo sans âge » au sein des maisons de repos qui permettra aux résidents de circuler les cheveux au vent, installés confortablement dans un vélo triporteur conduit par un pilote spécialement formé.

La sensibilisation des écoles sur la thématique de la biodiversité et de la mobilité active.

La mise en place et la gestion d'espaces naturels favorisant la biodiversité.

En vue d'alimenter d'autres projets, le GAL souhaite faire un état des lieux de l'usage du vélo pour les trajets au quotidien. « *Votre participation nous sera précieuse* », assure Ysaline Fettweis, chargée de mission Mobilité active.

« *Seule condition pour participer : habiter, travailler ou étudier sur une des 5 communes du GAL. Le formulaire en ligne est accessible en scannant ce QR Code ou via notre page Facebook.* »

Un appel aux bénévoles : « Engagez-vous avec nous ! »



Enquête sur la pratique du vélo
dans la Basse-Meuse



« Nous croyons en la force du collectif et avons besoin de tous les bras disponibles pour que nos projets puissent exister pour un mieux vivre dans la Basse-Meuse », complète la coordinatrice du GAL Basse-Meuse qui peut compter sur ses deux chargées de missions, Justine Becker et Ysaline Fettweis.

Concrètement, le GAL est en train de constituer une équipe de bénévoles. Si vous avez du temps, des compétences spécifiques ou simplement l'envie de contribuer à des projets concrets et variés dans votre commune, vous pouvez d'ores et déjà vous manifester auprès du GAL.

Suivre l'actu du GAL

Via la page Facebook « GAL Basse-Meuse »

info@galbassemuse.be

04/264.31.80





Aéroport de Liège - Mesures sonores en dehors du PDLT Mesurer le bruit des avions

Un engagement de la SOWAER pour la qualité de vie des citoyens

Depuis plus de 20 ans, la SOWAER est chargée par le Gouvernement wallon du suivi d'un vaste programme de mesures environnementales visant à encadrer le développement des aéroports wallons tout en préservant la qualité de vie des riverains.

Ce programme repose sur deux outils importants :

Les plans d'exposition au bruit (PEB), qui tiennent compte d'un développement des aéroports à 10 ans afin de prévoir des mesures de protection pour les riverains acquisition, insonorisation, ...).

Les plans de développement à long terme (PDLT), qui fixent la limite de développement maximum des aéroports.

Une surveillance sonore renforcée : sonomètres fixes et mobiles

Pour mesurer le niveau de bruit autour des aéroports wallons, deux types d'instruments sont utilisés :

1. Les sonomètres permanents : Ce sont des appareils fixes installés principalement dans le **plan de Développement à Long Terme**. Ils permettent de suivre en continu les niveaux de bruit au fil du temps. Deux sonomètres sont ainsi installés sur le territoire communal de Juprelle.

2. Les sonomètres mobiles : Ces appareils sont placés temporairement à la périphérie des zones du plan d'exposition au bruit. Ils permettent de mesurer le bruit à différents endroits et moments pour détecter si des quartiers sont soumis à des niveaux de bruit plus important que prévu.

En 2020, certaines communes situées à proximité des aéroports, mais en dehors des zones prévues par le **Plan de Développement à Long Terme**, ont exprimé leurs préoccupations concernant l'augmentation du bruit dû au trafic aérien. Pour répondre à ces inquiétudes, le Gouvernement wallon a autorisé l'installation de sonomètres temporaires dans ces communes. Ces appareils mesurent le bruit sur une période donnée afin de mieux comprendre l'impact du trafic aérien. L'objectif est de fournir des données objectives sur les nuisances sonores, pour mieux les gérer. La **SOWAER** a été désignée pour suivre et coordonner cette démarche.

Des résultats concrets pour une meilleure gestion du bruit

La commune de Juprelle a ainsi sollicité la SOWAER et a bénéficié, dès le mois de novembre 2023, de deux sonomètres gratuits installés sur des sites communaux pendant 14 jours représentatifs de l'activité aéroportuaire sur une année pour objectiver le bruit. Ils étaient plus précisément situés :

- A l'Administration communale
- Au cimetière de Voroux-lez-Liers

Ces mesures ont été réalisées par un bureau d'acoustique indépendant et agréé, puis analysées par la SOWAER. Le 23 janvier 2025, les résultats ont été présentés au Collège communal.

On constate que toutes les données récoltées par les deux sonomètres sont inférieures à 77 dB(A), qui est le seuil maximal fixé de nuit en dehors des zones du plan de développement à long terme.

Grâce à cette initiative qui peut être réalisée tous les deux ans, la commune dispose d'éléments concrets pour continuer à veiller au respect de votre qualité de vie.

Pour votre parfaite information, la présentation est disponible sur demande auprès de votre administration communale.

Pour toute autre question, le service information de la SOWAER est également à votre disposition :

Sowaer environnement Liège - Aéroport de Liège
Bâtiment n°50 - 2ème étage
4460 GRACE-HOLLOGNE

N° gratuit : 0800/25 747 - info@liege@sowaer.be

Bureaux accessibles sans rendez-vous

Nombreuses informations et vidéos sur le site internet de la SOWAER : <https://www.sowaer.be/>

Pour suivre les trajectoires des avions et les relevés des sonomètres permanents, téléchargez l'application de la SOWAER :

